

2 Politique

Dialogue politique

La sérénité désormais de retour

O. N.

Akanda/Gabon

Les deux délégations (majorité et opposition) ont poursuivi "sereinement" leurs travaux, samedi dernier, dans le cadre de la plénière jumelée des commissions 1 et 2 débutée la veille. Cela après le couac enregistré, ayant conduit les délégués de l'opposition à quitter la table des discussions de la commission 1, suite à l'intransigeance de leurs collègues d'en face sur la réforme du Conseil national de la Démocratie (CND). Désormais les choses avancent comme prévu. Du côté des autres commissions (3 et 4), l'heure est à la finalisation des rapports.

LES travaux relatifs à la phase politique du Dialogue initié par le président Ali Bongo Ondimba se poursuivent toujours au stade d'Angondjé, dans la commune d'Akanda, au nord de Libreville. Le week-end dernier, les membres de la délégation de la majorité et leurs collègues de l'opposition ont poursuivi leurs échanges dans le cadre de la plénière jumelée des commissions 1 et 2. La première est char-



Photo : Bandoma

Une vue des membres de la majorité.



Photo : Bandoma

Quelques membres de l'opposition.

gée des "réformes des institutions et la consolidation de l'Etat de droit démocratique" et la deuxième des "réformes électorales".

Il faut souligner que la sérénité est revenue au stade d'Angondjé, après les éclats de voix des responsables de la délégation de l'opposition à ces assises, la semaine dernière. Ce qui avait d'ailleurs conduit les membres de ce camp politique à quitter la table des négociations de la commission 1. C'était suite à une difficulté à s'entendre avec leurs collègues de la majorité sur la réforme du Conseil national de la Démocratie (CND). La majorité ayant refusé d'adopter le "caractère contraignant" des décisions de ladite institution par l'Exécutif ; pro-



Photo : Bandoma

Une phase de la séance plénière jumelée des Commissions 1 et 2.

posant même, à en croire certaines indiscretions, sa disparition pure et simple. Désormais les deux parties auraient réussi à trouver un consensus sur cette question. Le "caractère

contraignant" aurait été retenu. Tout comme, le mandat des membres du CND devrait être de quatre ans. Cette entente vient confirmer le climat qui a prévalu lorsqu'il s'était agi du man-

dat présidentiel maintenu à 7 ans renouvelable à souhait ; le retour de l'élection à deux tours pour la Présidentielle et les Législatives ; le mode de désignation du président de la Cour consti-

Coopération Gabon-Chine

Ji Binxuan à Libreville depuis hier

Le Premier vice-président du Comité permanent de l'Assemblée populaire nationale de Chine, Ji Binxuan séjourne depuis hier, dans la capitale gabonaise. Séjour au cours duquel, plusieurs rencontres et autres séances de travail sont prévues. Notamment avec le président de l'Assemblée nationale, Richard Auguste Onouvié et celui du Sénat, madame Lucie Milebou Mboussou.

tutionnelle qui sera toujours nommé par le président de la République ; etc. Du côté des commissions 3 et 4, respectivement chargées de la "modernisation de la vie publique" et de la "consolidation de la paix et de la cohésion nationale", l'heure est à la finalisation des rapports.

Soulignons, en outre, qu'une réunion du bureau du Dialogue politique est prévue aujourd'hui au stade d'Angondjé.

Rappelons que la fin de ces assises nationales voulues "inclusives et sans tabou" par leur initiateur est prévue pour le vendredi 26 mai prochain.

Parlement gabonais des jeunes

Passage de flambeau entre la 6e et la 7e mandature

SM

Libreville/Gabon

LE Parlement gabonais des jeunes est désormais à sa 7e mandature. Les parlementaires juniors qui devront l'incarner ont été sélectionnés, samedi dernier, dans les différentes provinces de notre pays. Ceci, pour les deux prochaines années. La veille, ce sont les jeunes parlementaires sortants qui ont procédé à la restitution des travaux de la 6e session. En présence du président de l'Assemblée nationale, Richard Auguste Onouvié, et de l'honorable Gisèle Akoghet ép. Ntoutoume Essone, par ailleurs présidente déléguée dudit Parlement des jeunes.

Pour le compte de cette 6e Législature, on retiendra surtout des thématiques sur lesquelles ces jeunes compatriotes ont été emmenés à réfléchir pendant plusieurs mois. A savoir, "les attentes des jeunes face aux parlementaires" ; "les jeunes et le programme Graine" ; "la formation de l'élite face aux valeurs de l'école et celles de la société traditionnelle" ; "l'abstention électorale chez les jeunes" et enfin, "les mineurs et la sexualité". De même, il faudra égale-



Photo : SM

Restitution des travaux de la 6e session du Parlement gabonais des jeunes. La présidente du 6e Parlement des jeune, Grâce Nziengui Essongue.



Photo : SM

La présidente de cette 6e mandature, Grâce Nziengui Essongue, lors de la restitution des travaux.



Photo : SM

Le bureau de l'Assemblée nationale et les jeunes parlementaires.

ment retenir les recommandations sorties de ces travaux. Lesquelles ont été émises à l'endroit du gouvernement et des représentants du peuple. Il s'agit,

entre autres, «d'une meilleure exécution des crédits pour la réalisation des projets inscrits dans la loi de Finances ; la vulgarisation du Conseil national de la Jeu-

nesse afin d'édifier les jeunes au bien fondé de cette tribune ; initier la culture des coopératives agricoles dans les programmes scolaires depuis l'école primaire ; l'ins-

tauration des colonies de vacances au cours desquelles les activités seront strictement culturelles ; promouvoir de manière permanente et prioritairement pour les

nationaux, la politique du plein emploi ; renforcer et introduire dans les programmes scolaires, les cours d'éducation sexuelle».

A noter par ailleurs, que le Parlement gabonais des jeunes est, selon son règlement, une assemblée représentative de la jeunesse gabonaise. Il est créé par les deux chambres du Parlement et fonctionne sous leur autorité. Son objectif est de développer la formation civique des jeunes et renforcer la solidarité et la fraternité entre eux. Et offrir une tribune de concertation et d'échange aux jeunes compatriotes, âgés de 16 à 23 ans, venant des différentes localités, à travers des débats ouverts et démocratiques.